

AVIS DES SOCIETES(*)**ETATS FINANCIERS****AMEN PROJECT SICAF**

Siège social :150, Avenue de la Liberté - Place Pasteur -1002 Tunis

La Société Amen Project SICAF publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 16 juin 2005. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Monsieur Jelil BOURAOUI.

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2004 ET 2003

EN DINARS TUNISIENS

	NOTE		
		31/12/2004	31/12/2003
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1	14 668 950.000	16 034 700.000
	2	-200 000.000	-1 349.950
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		14 468 950.000	16 033 350.050
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		14 468 950.000	16 033 350.050
ACTIFS COURANTS			
AUTRES ACTIFS COURANTS	3	766 931.437	1 651 988.697
PROVISION		-1 593.243	-1 593.243
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	4	6 056 330.631	4 483 735.609
LIQUIDITES	5	6 635.708	28 132.003
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		6 828 304.533	6 162 263.066
TOTAL DES ACTIFS		21 297 254.533	22 195 613.116

	NOTE		
		31/12/2004	31/12/2003
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOCIAL		20 000 000.000	20 000 000.000
RESERVES		614 114.897	568 171.526
RESULTATS REPORTEES		15 406.867	22 482.813
MODIFICATIONS COMPTABLES			-425 037.942
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		20 629 521.764	20 165 616.397
RESULTAT NET		435 891.891	1 343 905.367
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	6	21 065 413.655	21 509 521.764
PASSIFS			
PASSIFS COURANTS			
AUTRES PASSIFS COURANTS	7	231 840.878	686 091.352
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		231 840.878	686 091.352
TOTAL DES PASSIFS		231 840.878	686 091.352
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		21 297 254.533	22 195 613.116

(*) Le CMF a invité la société à établir les notes à l'état de flux de trésorerie conformément au système comptable en vigueur .

Amen Project - (suite)-

ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE 2004 ET 2003
EN DINARS TUNISIENS

	NOTE	EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE	
		2004	2003
Produits d'exploitation		859 029.715	1 737 222.334
Revenus		857 679.765	1 732 122.934
Dividendes	8	126 125.477	452 589.348
Intérêts	9	293 473.375	313 824.459
Plus values sur cessions d'actions	10	438 080.913	965 709.127
Autres Produits d'exploitation	11	0.000	1 125.000
Reprise sur provisions	16	1 349.950	3 974.400
Charges d'exploitation		377 641.051	236 428.316
Moins values sur cessions d'actions	12	2 184.044	18 576.983
Moins values latentes sur actions	13	15 549.492	43 510.143
Commissions de gestion	14	79 060.200	71 980.200
Rémunération du PDG		40 000.000	40 000.000
Autres charges d'exploitation	17	40 847.315	59 417.797
Dotations aux provisions	15	200 000.000	2 943.193
RESULTAT D'EXPLOITATION		481 388.664	1 500 794.018
Charges Financières Nettes	19	112.821	87.234
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		481 275.843	1 500 706.784
Impôt sur les bénéfices		45 383.952	156 801.417
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		435 891.891	1 343 905.367
RESULTAT NET		435 891.891	1 343 905.367
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES NETS D'IMPOT		0.000	425 037.942
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		435 891.891	918 867.425

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES AU 31 DECEMBRE 2004 ET 2003
EN DINARS TUNISIENS

	EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE	
	2004	2003
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Décaissements liés à l'exploitation	8 025 594.996	11 649 390.621
Sommes versées à titre d'impôt	350 541.411	17 538.303
Sommes versées à titre de commissions bancaires	112.821	51.834
Sommes versés à titre d'indemnité au PDG	31 219.992	31 219.992
Sommes versés à titre d'indemnité de gestion	107 262.400	0.000
Sommes versés à titre de jetons de présence	24 480.000	8 500.000
Sommes versées autres	6 734.962	5 949.637
Sommes versés à titre d'honoraires cac	7 782.260	7 084.935
Sommes versées au titre des acquisitions de titres	6 997 461.150	7 557 091.810
Sommes versées au titre des portages	500 000.000	2 500 000.000
Sommes versées au titre des obligations		1 000 000.000
Sommes versées au titre des bons de trésor		521 954.110
Encaissements liés à l'exploitation	9 611 825.304	10 831 481.030
Sommes reçues à titre de jetons de présence et Tantièmes		1 125.000

Amen Project - (suite)-

Sommes reçues au titre des Bons de Trésor et Billets de trésorerie		8 786.894
Sommes reçues au titre des ventes de titres	5 395 066.776	7 377 578.044
Sommes reçues au titre des dividendes	126 125.477	61 159.348
Sommes reçues au titre des portages	2 559 210.788	1 873 302.578
Sommes reçues au titre des obligations	1 494 851.042	1 509 529.166
Sommes reçues au titre des bons de trésor	36 571.221	
Flux de Trésorerie provenant de l'exploitation	1 586 230.308	-817 909.591
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	499 250.000	236 870.000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 803 051.271
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement	-499 250.000	1 566 181.271
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT		
Décaissements liés à des tantièmes		
Décaissements liés à des dividendes	880 540.000	1 065 054.000
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement	-880 540.000	-1 065 054.000
VARIATION DE TRESORERIE	206 440.308	-316 782.320
Trésorerie au début de l'exercice	33 458.821	350 241.141
Trésorerie à la fin de l'exercice	239 899.129	33 458.821
	206 440.308	-316 782.320

Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2004

1. Présentation de la société

La société Amen Project est une société d'investissement à capital fixe créée en 1993.

Son capital social est de 20.000.000 de Dinars.

Amen Project a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières.

2. Elaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés en Dinar Tunisien sont élaborés conformément au système comptable des entreprises préconisé par la loi N°96-112 du 30 décembre 1996.

Les normes comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 sont respectées.

3. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés conformément aux principes comptables admis par le système comptable tunisien.

- Les titres de participation sont les titres destinés à être détenus durablement par la société.

Ces titres sont comptabilisés à leurs coûts d'achat dans la limite de la partie libérée.

Les provisions pour dépréciation sont constatées au cas par cas en fonction du risque estimé.

Les échéances à moins d'un an sont reclassées dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

- Les titres de placement et les autres actifs financiers sont les titres négociables ou ceux qui sont destinés à être cédés ainsi que les échéances à moins d'un an des immobilisations financières.

Les placements sont comptabilisés à la date de clôture conformément à la norme comptable N° 7 relative aux placements.

Selon cette méthode et à la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus et moins values dégagées portées en résultat. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois qui précède la clôture de l'exercice.

Pour les autres placements à court terme, les moins values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus values ne sont pas constatées.

Amen Project - (suite)-

4. Notes explicatives**4.1 Les actifs****Note 1 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2004, un solde brut de 14.668.950,000 Dinars contre un solde brut de 16.034.700,000 Dinars au 31 décembre 2003.

	31/12/2004	31/12/2003
Participations	6.968.950,000	6.469.700,000
Portages	4.800.000,000	6.165.000,000
Obligations	2.400.000,000	2.900.000,000
Bons de trésor assimilables	500.000,000	500.000,000
Total	14.668.950,000	16.034.700,000

Les participations

Les participations s'élèvent au 31 décembre 2004 au montant de 6.968.950,000 Dinars contre 6.469.700,000 Dinars au 31 décembre 2003.

		31/12/2004	31/12/2003
Général Drinks		1.800.000,000	1.800.000,000
Amen Lease		2.699.900,000	2.699.000,000
Clinique El Amen	(1)	548.800,000	460.800,000
Société Nouvelle de Boissons		600.000,000	600.000,000
El Khir		400.000,000	400.000,000
El Kawaris		10.000,000	10.000,000
Tunisie Leasing	(2)	910.250,000	499.000,000
Total		6.968.950,000	6.469.700,000

(1) Amen Project a participé à l'augmentation du capital de Clinique El Amen à travers l'acquisition de 880 actions d'une valeur globale de 88.000 Dinars.

(2) Amen Project a procédé à l'acquisition de 17.500 actions Tunisie Leasing d'une valeur globale de 411.250 Dinars.

Les portages

Les portages s'élèvent au 31 décembre 2004 au montant de 4.800.000,000 Dinars contre 6.165.000,000 Dinars au 31 décembre 2003.

		31/12/2004	31/12/2003
Galpharma			100.000,000
CDS 2		250.000,000	500.000,000
Flexoprint			250.000,000
STBM El Mouradi/ Société d'investissements Hoteliers 1		200.000,000	400.000,000
Résidence Club El Kantaoui 1/ Société d'investissements Hoteliers 2		180.000,000	360.000,000
Résidence Club El Kantaoui 2/ Société d'investissements Hoteliers 3		400.000,000	600.000,000
Mixal 1		400.000,000	600.000,000
Mixal 2		200.000,000	300.000,000
Randa		370.000,000	555.000,000
Société Ile de Djerba		1.500.000,000	1.500.000,000
Société Molka		800.000,000	1.000.000,000
STTK	(1)	300.000,000	
Mouradi Mahdia	(2)	200.000,000	
Total		4.800.000,000	6.165.000,000

Amen Project a souscrit à deux nouveaux portages :

(1) STTK Hammam Bourguiba pour un montant de 300.000 Dinars.

(2) Mouradi Mahdia pour un montant de 200.000 Dinars.

Amen Project - (suite)-

Les obligations

Les obligations s'élèvent au 31 décembre 2004 au montant de 2.400.000,000 Dinars contre 2.900.000,000 Dinars au 31 décembre 2003.

	31/12/2004	31/12/2003
Général Leasing 2		200.000,000
Amen Lease	600.000,000	700.000,000
El Imrane	1.000.000,000	1.000.000,000
Etablissements Abdelmoula	800.000,000	1.000.000,000
Total	2.400.000,000	2.900.000,000

Note 2 : Provisions sur immobilisations financières

Une provision pour dépréciation de la valeur des titres de participations Amen Lease a été constatée au 31 décembre 2004 pour un montant de 200.000,000 Dinars contre une provision de 1.349,950 Dinars constatée sur la même participation au 31 décembre 2003.

Note 3 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2004 un solde égal à 766.931,437 Dinars contre un solde égal à 1.651.988,697 Dinars au 31 décembre 2003.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2004	31/12/2003
Etat et collectivités publiques	(1)	167.469,775	258.266,653
Autres débiteurs	(2)	599.461,662	1.393.722,044
Total		766.931,437	1.651.988,697

(1) Le solde de la rubrique Etat et Collectivités publiques se traduit par un crédit d'impôt.

(2) Le solde représente une créance non encore honorée en date du 31 décembre 2004.

Note 4 : Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique présente à la date du 31 décembre 2004 un solde de 6.056.330,631 Dinars contre un solde au 31 décembre 2003 de 4.483.735,609 Dinars.

	31/12/2004	31/12/2003
Actions	3.082.645,015	1.406.096,566
Portages	2.365.000,000	1.665.000,000
Obligations	588.795,205	1.387.294,522
Bons de trésor assimilables	19.890,411	25.344,521
Total	6.056.330,631	4.483.735,609

Actions

La valeur des actions s'élève au 31 décembre 2004 au montant de 3.082.645,015 Dinars contre 1.406.096,566 Dinars au 31 décembre 2003.

	31/12/2004	31/12/2003
Sicav	2.802.463,961	1.056.959,502
Amen Bank	143.100,902	162.796,361
Biat		69.319,243
Amen Lease	116.021,960	117.021,460
Tunisie Leasing	21.058,192	
Total	3.082.645,015	1.406.096,566

Amen Project - (suite)-

Portages

La valeur des portages s'élève au 31 décembre 2004 au montant de 2.365.000,000 Dinars contre 1.665.000,000 Dinars au 31 décembre 2003.

	31/12/2004	31/12/2003
Galpharma	100.000,000	
CDS 2	500.000,000	250.000,000
Flexoprint	500.000,000	250.000,000
Société Hotelière El Kantaoui 2		300.000,000
STBM El Mouradi/ Société d'investissements Hoteliers 1	200.000,000	200.000,000
Résidence Club El Kantaoui 1/ Société d'investissements Hoteliers 2	180.000,000	180.000,000
Résidence Club El Kantaoui 2/ Société d'investissements Hoteliers 3	200.000,000	
Mixal 1	200.000,000	200.000,000
Mixal 2	100.000,000	100.000,000
Randa	185.000,000	185.000,000
Société Molka	200.000,000	
Total	2.365.000,000	1.665.000,000

Obligations

Les obligations totalisent au 31 décembre 2004 la valeur de 588.795,205 Dinars contre 1.387.294,522 Dinars au 31 décembre 2003.

La valeur des obligations comporte aussi bien le principal que les intérêts courus et non encore échus.

	31/12/2004	31/12/2003
Brut	500.000,000	1.250.000,000
Amen Bank		250.000,000
Bdet		100.000,000
Général Leasing 1		200.000,000
Tunisie Leasing		200.000,000
CIL		200.000,000
Général Leasing 2	200.000,000	200.000,000
Amen Lease	100.000,000	100.000,000
Etablissements Abdelmoula	200.000,000	
Intérêts courus sur obligations	88.795,205	137.294,522
Amen Bank		12.582,192
Bdet		8.383,562
Général Leasing 1		7.632,877
Tunisie Leasing		7.057,534
CIL		1.146,575
Général Leasing 2	11.736,986	23.473,973
Amen Lease	18.578,767	20.723,288
El Imrane	25.904,110	25.904,110
Etablissements Abdelmoula	32.575,342	30.390,411
Total	588.795,205	1.387.294,522

Note 5 : Liquidités et Equivalents de liquidités

Cette rubrique représente le solde du compte bancaire de Amen Project et accuse au 31 décembre 2004 le montant de 6.635,708 Dinars contre 28.132,003 Dinars au 31 décembre 2003.

4.2 Les capitaux propres et passifs**Note 6 : Les capitaux propres**

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2004 un solde égal à 21.065.413,655 Dinars contre un solde au 31 décembre 2003 de 21.509.521,764 Dinars.

Amen Project - (suite)-

	31/12/2003	Affectation de résultat 2003	31/12/2004
Capital social	20.000.000,000		20.000.000,000
Réserve légale	309.964,524	45.943,371	355.907,895
Réserve à régime fiscal particulier	258.207,002		258.207,002
Dividendes		880.000,000	
Report à nouveau 2003	22.482,813	-22.482,813	
Report à nouveau 2004		15.406,867	15.406,867
Modifications comptables	-425.037,942		
Résultat net de l'exercice	1.343.905,367		435.891,891
Total	21.509.521,764	918.867,425	21.065.413,655

Note 7 : Passifs courants

Les passifs courants présentent au 31 décembre 2004 un solde égal à 231.840,878 Dinars contre un solde égal à 686.091,352 Dinars au 31 décembre 2003.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2004	31/12/2003
Etat et collectivités publiques	(1)	46.650,696	487.537,179
Créditeurs divers		122.430,182	156.754,173
Comptes de régularisation passif	(2)	62.760,000	41.800,000
Total		231.840,878	686.091,352

(1) Le solde de cette rubrique représente essentiellement l'impôt sur les sociétés 2004 dont le montant s'élève suite aux avantages fiscaux à 45.383,952 Dinars.

(2) Le solde de cette rubrique représente une valorisation de la commission du gestionnaire, des honoraires du commissaire aux comptes ainsi que des jetons de présence relatifs à 2004.

4.3 L'état de résultat**Note 8 : Les dividendes**

Les dividendes totalisent au 31 décembre 2004, la somme de 126.125,477 Dinars contre 452.589,348 Dinars au 31 décembre 2003.

	31/12/2004	31/12/2003
Participations	111.210,000	391.430,000
Amen Lease		269.990,000
Tunisie Leasing	76.650,000	43.200,000
Clinique El Amen	34.560,000	30.240,000
Société Nouvelle des Boissons		48.000,000
SICAV	31,577	35.695,248
Placements	14.883,900	25.464,100
Amen Lease		7.940,000
Amen Bank	8.748,000	9.124,500
Biat	4.622,400	8.174,600
Tunisie Leasing	1.513,500	
Simpar		225,000
Total	126.125,477	452.589,348

Note 9 : Les intérêts

Les intérêts totalisent au 31 décembre 2004, la somme de 293.473,375 Dinars contre 313.824,459 Dinars au 31 décembre 2003.

Amen Project - (suite)-

	31/12/2004	31/12/2003
Obligations	257.564,485	299.406,180
Amen Bank	1.981,610	15.313,713
Bdet	1.616,438	11.616,439
Général Leasing 1	6.367,123	20.367,124
Tunisie Leasing	6.942,466	20.942,466
Cil	12.353,425	25.853,424
Général Leasing 2	16.263,013	30.263,014
El Imrane	77.500,000	77.500,000
Amen Lease	59.855,479	67.159,589
Etablissements Abdelmoula	74.684,931	30.390,411
Billets de trésorerie		11.027,868
BTA	35.908,890	3.390,411
Total	293.473,375	313.824,459

Note 10 : Les plus values sur cessions d'actions

Les plus values sur cessions d'actions totalisent au 31 décembre 2004, la somme de 438.080,913 Dinars contre 965.709,127 Dinars au 31 décembre 2003.

	31/12/2004	31/12/2003
Participations		192.025,596
CFDB		190.833,600
Sostem		1.191,996
Portages	341.763,803	739.204,561
STPA 2		63.151,798
CDS 1		94.027,211
CDS 2		90.968,410
Flexoprint		221.154,564
Société Hotelière El Kantaoui	158.946,000	121.534,000
Résidence Club El Kantaoui 1/ Société d'investissements hôteliers 2	53.101,785	33.858,000
Résidence Club El Kantaoui 2/ Société d'investissements hôteliers 3		40.160,000
STBM El Mouradi / Société d'investissements hôteliers 1	58.560,518	37.347,578
Mixal 1	27.134,000	14.876,000
Mixal 2	13.478,000	7.438,000
Randa	30.543,500	14.689,000
SICAV	94.110,404	27.889,684
Placements	2.206,706	6.589,286
Amen Bank	7,559	13,486
Tunisie Leasing		5.856,200
Biat	2.199,147	396,104
Sitex		211,810
Simpar		107,200
ATL		4,486
Total	438.080,913	965.709,127

Note 11 : Les autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent un solde nul en 2004 contre un solde de 1.125,000 Dinars en 2003 qui représentaient les tantièmes distribués par Amen Lease.

Note 12 : Les moins values sur cessions d'actions

Les moins values sur cessions d'actions totalisent au 31 décembre 2004, la somme de 2.184,044 Dinars contre 18.576,983 Dinars au 31 décembre 2003.

Amen Project - (suite)-

	31/12/2004	31/12/2003
Participations		3.791,996
Sostem		3.791,996
SICAV		1.179,221
Placements	2.184,044	13.605,766
Amen Bank	447,694	134,446
Electrostar		3.453,520
Biat	1.707,850	4.636,696
Amen Lease	28,500	1.346,482
Banque de Tunisie		0,180
ATL		848,856
Sitex		691,270
Sotuver		1.639,960
Sotrapil		854,355
Total	2.184,044	18.576,983

Note 13 : Les moins values latentes sur actions

Les moins values latentes sur actions totalisent au 31 décembre 2004, la somme de 15.549,492 Dinars contre 43.510,143 Dinars au 31 décembre 2003.

	31/12/2004	31/12/2003
Amen Lease		31.065,153
Amen Bank	12.839,324	8.365,263
Biat		4.079,727
Tunisie Leasing	2.710,168	
Total	15.549,492	43.510,143

Note 14 : La commission de gestion

La commission de gestion totalise au 31 décembre 2004, la somme de 79.060,200 Dinars contre 71.980,200 Dinars au 31 décembre 2003. Cette commission représente la rémunération du gestionnaire pour les services fournis à Amen Project.

Note 15 : Les dotations aux provisions

Les dotations aux provisions totalisent au 31 décembre 2004, la somme de 200.000,000 Dinars contre la somme de 2.943,193 Dinars au 31 décembre 2004.

	31/12/2004	31/12/2003
Participations	200.000,000	1.349,950
Amen Lease	200.000,000	1.349,950
Débiteurs divers		1.593,243
Total	200.000,000	2.943,193

Note 16 : Les reprises sur provisions

Les reprises sur provisions totalisent au 31 décembre 2004, la somme de 1.349,950 Dinars contre 3.974,400 Dinars au 31 décembre 2003.

	31/12/2004	31/12/2003
Participations	1.349,950	3.974,400
Amen Lease	1.349,950	
Tunisie Leasing		3.974,400
Total	1.349,950	3.974,400

Note 17 : Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2004, la somme de 40.847,315 Dinars contre 59.417,797 Dinars au 31 décembre 2003.

Amen Project - (suite)-

	31/12/2004	31/12/2003
Honoraires du commissaire aux comptes	7.982,000	7.266,600
Autres honoraires		11.000,200
Divers	1.939,282	1.041,216
Frais sur titres	4.610,688	15.598,815
Jetons de présence	23.400,000	22.800,000
Taxes	2.915,345	1.710,966
Total	40.847,315	59.417,797

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Nous avons audité les états financiers de la société AMEN PROJECT au 31 décembre 2004, présentés dans notre rapport. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre Direction Générale et adoptés par votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. L'application de ces standards nous a amenés à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives .

Un audit est l'examen , sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs , de la situation financière de la société AMEN PROJECT au 31 décembre 2004 , des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises

(i) Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci- dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les notes 1 et 2 des états financiers de la société AMEN PROJECT.

En effet, le portefeuille titres d'AMEN PROJECT présente une participation dans le capital de la société « AMEN LEASE » pour un montant de 2 700 KDT . La moins value dégagée sur cette participation, calculée sur la base des états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2004, s'élève à 750 KDT, a été provisionnée à concurrence de 200 KDT.

En l'absence d'information fiables relatives aux perspectives d'avenir et au plan de redressement de cette société, nous ne pouvons pas nous assurer de la valeur réelle de la perte pouvant être supportée par votre société.

(ii) En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport du conseil d'Administration sur les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2004.

Tunis, le 2 juin 2005

Jelil BOURAOUI

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2004**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il n'entre pas dans pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des articles 200 et 205 du Code des Sociétés Commerciales .

De notre part et au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé de transactions rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis, le 2 juin 2005

Jelil BOURAOUI